

## Retrouvez le règlement du Prix Littéraire Mon Histoire du Soir

Ce concours propose à des auteurs francophones, professionnels ou amateurs, d'écrire une nouvelle à partir d'une thématique imposée. Il est destiné à faire émerger de nouveaux talents d'écriture et à promouvoir la création littéraire dédiée à la jeunesse.

### 1 – Principe du concours

Les concurrents choisiront un thème dans la liste suivante :

Douceur : Une histoire du soir qu'on se chuchote en se serrant fort...

Famille : Parce que les vrais super héros sont les gens qu'on aime, non ?

Nature : Ce soir nos rêves partent en voyage. A l'aventure !

Ils devront rédiger une histoire pour le soir pour des enfants entre 2 et 6 ans.

Les textes comporteront 3000 signes maximum (espaces compris).

### 2 – Obligation des participants

La participation est ouverte à toute personne physique majeure ayant accès à une connexion internet, à l'exclusion des membres de la société organisatrice et de leur famille, ainsi que des membres des sociétés prestataires de ce prix littéraire et de leur famille.

Les textes proposés dans le cadre de ce concours n'auront jamais été publiés sous quelque forme que ce soit, y compris numérique.

Ils ne devront porter atteinte à aucune personne morale ou physique. Ils ne comporteront aucun caractère racial, sexiste ou discriminatoire.

Les auteurs s'engagent à ce que leurs textes ne puissent en aucun cas faire l'objet d'une procédure juridique ou pénale, ni par leur contenu ni par leur sujet.

### 3 – Dates

Le concours est lancé en mai 2018 dans un espace dédié du site aufeminin.com :

<https://www.aufeminin.com/evenement/ecrire-aufeminin/soupline>

Les auteurs ont jusqu'au 20 août 2018 à 23h59 pour y déposer leur(s) texte(s) complet(s), en une seule fois. Une fois posté, il ne sera pas possible de modifier ce texte ou de le renvoyer une nouvelle fois sous une autre forme. Seul le premier envoi sera pris en considération. Chaque participant peut, s'il le souhaite, concourir en déposant plusieurs textes complets sur le site aufeminin.com. Les textes finalistes devront émaner d'auteurs différents.

La clôture du vote des internautes est fixée au 30 août 2018 à 23h59.

### 4 – Modalités

Les personnes remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :

- Se connecter au plus tard le 20 août 2018 à 23h59 sur l'espace

: <https://www.aufeminin.com/evenement/ecrire-aufeminin/soupline> pour y déposer leur histoire.

- Communiquer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse électronique et adresse postale, téléphone portable, adresse éventuelle de leurs réseaux sociaux personnels), tout défaut de renseignement ou tout renseignement erroné du ou de la participant(e) entrainera la nullité de sa participation.

Tout formulaire incomplet ou présentant une anomalie (notamment coordonnées incomplètes, adresse électronique incorrecte, texte incompréhensible) sera considéré comme nul.

### 5 – Jury

Une présélection de textes sera effectuée :

- pour moitié via le vote des lecteurs, directement sur le site aufeminin.com.

- pour moitié via la rédaction d'aufeminin.

Cette présélection sera soumise au vote d'un jury composé de professionnels de l'édition, auteurs et éditeurs, dont la rédactrice en chef du site aufeminin.

Ce jury se réunira à l'issue des votes. Il choisira les trois gagnant(e)s parmi les textes présélectionnés et leur attribuera un rang.

La liste des auteurs primés sera rendue publique lors de la remise officielle des prix. Elle sera publiée sur le site aufeminin.

## 6 – Publication

Les textes de tous les participants seront publiés sur le site aufeminin.com durant toute la durée du concours.

## 7 – Acceptation du règlement

Le fait de participer au concours entérine l'acceptation du présent règlement qui ne saurait être contesté devant aucune juridiction.

Le présent règlement fait l'objet d'un dépôt chez la SCP LE MAREC-MAGET-ROUET, Huissiers de Justice Associés, demeurant à Paris, 8ème arrondissement, 152 Boulevard Haussmann.